

## **Conseil d'établissement de l'école Gadbois 2018-2019**

**Procès-verbal de la rencontre du mercredi 12 juin 2019, 18 h 30 à 20 h 30**

**Local 014**

---

### **Ordre du jour (tel que modifié en séance)**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  2. Lecture et adoption du PV du 15 mai 2019
  3. Suivi au PV de la réunion du 15 mai 2019
  4. Parole au public
  5. Information de la direction
    - a. Horaire de l'école
    - b. Suivi postes de l'équipe-école
    - c. Travaux dans l'école
  6. Information du service de garde
  7. Sorties éducatives et campagnes de financement
    - a. Sorties éducatives
    - b. Campagnes de financement à venir
  8. Budget prévisionnel 2019-2020
    - a. Pro format
    - b. Transfert Fond 4 au Fond 9
  9. Adoption rapport financier du CÉ
    - a. Transfert du budget de formation
  10. Projet éducatif
  11. Plan de lutte à l'intimidation
  12. Régulation des communications
  13. Modification à la liste de fournitures scolaires des 3-4-5 (volet alternatif)
  14. Parole aux membres du CÉ
    - a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM
    - b. Parole au personnel
    - c. Parole aux parents
    - d. Parole aux membres de la communauté
  14. Varia
  15. Levée de la réunion
-

**Sont présentes :**

Mélanie Boutin, technicienne du service de garde  
Marie-Eve Brouard, parent, volet alternatif  
Lys C. Jutras, personnel non enseignant  
Vicky Dubeault, parent, volet sourd  
Marie-Eve Deguire, parent, volet alternatif  
Maude Nepveu-Villeneuve, parent, volet alternatif  
Geneviève Pagé, enseignante, volet sourd  
Geneviève Pouliot, parent substitut, volet sourd  
Catherine St-Pierre, enseignante, volet alternatif  
Marie-Pierre Viel, directrice par intérim

**Ouverture de la réunion : 18h45****1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Maude Nepveu-Villeneuve souhaite ajouter le point "Régulation des communications", qui devient le point 12. Marie-Pierre Viel ajoute le point "Modification à la liste de fournitures scolaires des 3-4-5 (volet alternatif)", qui devient le point 13.

Marie-Eve Deguire propose l'adoption de l'ordre du jour modifié  
Appuyée par Vicky Dubeault

Adopté à l'unanimité

**2. Lecture et adoption du PV du 15 mai 2019**

Le PV ayant été perdu, il n'est pas possible de l'adopter.

**3. Suivi au PV de la réunion du 15 mai 2019**

Maude Nepveu-Villeneuve et Marie-Eve ont rencontré le commissaire scolaire Kenneth George, qui était très surpris qu'il n'y ait pas d'interprète dans l'école et qui va s'informer là-dessus, ainsi que sur le fait que les ressources (TES, orthopédagogue, orthophoniste...) n'augmentent pas pour l'an prochain malgré que le nombre d'élèves augmente.

**4. Parole au public**

Aucun membre du public n'est présent.

**5. Information de la direction***a. Horaire de l'école*

Marie-Pierre Viel a reçu un message de la CSDM à propos de l'augmentation du temps de récréation et du changement d'horaire qui devait en résulter: finalement, ce sera le statu quo pour l'an prochain. Le

vocabulaire (temps de jeu, de détente, de récréation) portait à confusion, mais la CSDM considère finalement que, puisque ce temps de détente peut inclure l'accueil et les déplacements et que les récréations durent déjà 15 minutes, il est possible de conserver le même horaire.

*b. Suivi postes de l'équipe-école*

Il y a eu des affichages de contrats et de postes au volet alternatif et au volet sourd. Tous les postes ne sont pas encore pourvus (notamment, une classe de 1-2 et un remplacement de maternelle à l'alternatif et un poste au volet sourd). Chantal Morin, TES, prend sa retraite et son poste sera affiché en septembre. Un poste de psychologue 5 jours est affiché, on souhaite quelqu'un qui maîtrise la LSQ. Pour l'instant, nous avons une psychologue les lundis et vendredis seulement. Pour l'an prochain, il y aura une orthophoniste au volet alternatif, Christina Thompson. Certains postes de spécialistes vont augmenter. Il y aura une nouvelle enseignante d'anglais au volet alternatif. La TES et l'enseignante d'art plastique restent les mêmes.

Les enseignants ont reçu une formation pour le nouveau programme d'éducation à la sexualité de la part de Mikaël Lelièvre et Dominique Lemay. On ne sait pas encore qui, exactement, donnera ces ateliers aux enfants. Ce sera discuté en équipe-école au début de l'an prochain.

*c. Travaux dans l'école*

Au 2e étage, il y aura 2 nouvelles classes pour le volet alternatif. Les locaux de Lucie L'Archevêque et la classe d'Isabelle Nantel seront relocalisés ainsi que deux autres locaux (local de rencontre et local utilisé par le service de garde, le 217). La classe de Cyane sera agrandie. Le local de stimulation sensorielle qui était à côté du bureau de Mélanie Boutin sera déplacé à côté de la classe de Julie Laroche. Il y aura des transformations dans les locaux du service de garde afin d'agrandir un des vestiaires et le local d'accueil.

## **6. Information du service de garde**

Les journées pédagogiques n'ont pas coûté cher cette année et il y a eu beaucoup d'inscriptions, surtout les jours de sortie. À part pour la première journée pédagogique de janvier, à laquelle il y a toujours très peu d'enfants, il y avait une bonne présence même lorsque la journée se déroulait à l'école.

Il y aura 5 journées de sortie l'an prochain: le monde d'Ubisoft (environ 28\$ par enfant); les glissades du mont Avila (environ 33\$); Clip n'climb (environ 32\$); les Camps

légendaires (environ 27\$); Quilles G Plus (environ 9\$). Les autobus sont ce qui coûte le plus cher.

Les postes ont été faits, présentés et signés pour l'an prochain. 3 postes n'ont pas encore été pris. L'an prochain, il y aura 9 personnes employées au service de garde. Mélanie Boutin finalise les inscriptions pour l'an prochain.

Il y a eu beaucoup de remplacements cette année, on espère que ce sera mieux l'an prochain.

Il y aura du décroisement l'an prochain en soirée : les enfants vont s'inscrire à des activités offertes par les éducatrices et pourront donc se mélanger.

Puisque le traiteur est la plus grande source de déchets du service de garde, l'an prochain, il sera possible d'apporter ses propres ustensiles. Les enfants seront invités à conserver leurs ustensiles dans une pochette à l'école. Lysanne Trottier, parent, fabrique des pochettes à ustensiles en tissu et les vend 5\$ (pochette seulement) ou 10\$ (pochette et napperon). Les sacs bruns seront éliminés.

## **7. Sorties éducatives et campagnes de financement**

### *a. Sorties éducatives*

- Les classes de Noémie et de Julie Laroche veulent dormir à l'école le 20 juin et aller dans le Vieux-Montréal s'il fait beau. Contribution alimentaire des parents.
- Ateliers de cuisine au Tapeo mardi matin, le 18, pour la classe de Catherine St-Pierre. L'activité sera payée par la mesure "École inspirante". Coût de 250\$.

Lys C. Jutras propose l'approbation en bloc des sorties

Appuyée par Geneviève Pouliot

Approuvé à l'unanimité

### *b. Campagnes de financement à venir*

Aucune campagne à venir. Marie-Eve Brouard nous informe que le bazar a amassé 1000\$.

## **8. Budget prévisionnel 2019-2020**

### *a. Pro format*

Marie-Pierre Viel présente le budget pro format. Il y a plus d'argent, mais aussi plus d'effectifs. En décembre, il y aura un ajustement en fonction du nombre d'élèves.

Maude Nepveu-Villeneuve propose l'approbation du budget  
Appuyée par Marie-Eve Brouard

Adopté à l'unanimité

*b. Transfert du fonds 9 au fonds 4*

Il reste de l'argent dans le fonds 9 et l'école voudrait le conserver pour une utilisation future.

**RÉSOLUTION CEt-01-06-19 : Transfert du fonds 9 au fonds 4**

Il est proposé par Marie-Eve Brouard de transférer l'argent du fonds 9 au fonds 4 et de conserver le fonds d'embellissement de la cour d'école en vue d'une utilisation future.

Appuyée par Marie-Eve Deguire

Adopté à l'unanimité

**9. Adoption rapport financier du CÉ**

*a. Transfert du budget de formation*

Nous avons dépensé tout l'argent de fonctionnement. Il reste 400\$ du budget de formation.

**RÉSOLUTION CEt-02-06-19 : Transfert du budget de formation du CÉ à la fête de fin d'année**

Marie-Eve Deguire propose de transférer le solde du budget de formation du CÉ à la fête de fin d'année, afin de renflouer la trousse à maquillage et de louer une machine à barbe à papa.

Appuyée par Geneviève Pouliot

Adopté à l'unanimité

**10. Projet éducatif**

La première étape du projet éducatif concerne les orientations et objectifs. Après soumission du travail du comité à la commission scolaire, certains points ont dû être modifiés parce que l'objectif (favoriser la littératie) était trop large. Chaque volet a donc précisé son objectif selon les élèves: volet alternatif, écriture de textes variés; volet sourd, communication et maîtrise de différents types de discours. Certaines formulations concernaient les pratiques d'enseignement, ce qui ne doit pas faire partie du projet éducatif, donc des ajustements ont été apportés. La commission scolaire félicite l'école pour son travail, Marie-Pierre Viel va transmettre la lettre au comité responsable. La prochaine étape concerne les moyens et sera entreprise l'an prochain.

## **11. Plan de lutte à l'intimidation**

Chaque école doit avoir un plan de lutte en matière d'intimidation. Notre population fait que ce n'est pas une grosse problématique. Le plus gros problème était les attentes différentes par rapport aux enfants selon les deux volets. Un travail d'uniformisation a été fait, notamment, l'an dernier, avec de bons résultats. Marie-Pierre présente le bilan de l'année et les cibles pour l'an prochain.

ME Brouard propose d'ajouter comme cible que les règlements de la cour d'école soient diffusés afin qu'ils soient appliqués dans les rassemblements de la communauté. Les membres du CÉ trouvent qu'il s'agit d'une excellente idée.

Lys C. Jutras propose l'adoption du plan de lutte à l'intimidation  
Appuyée par Marie-Eve Deguire

Adopté à l'unanimité

## **12. Régulation des communications**

Au nom du sous-comité Infolettre, Maude Nepveu-Villeneuve sollicite l'avis du CÉ et son soutien au projet du comité de réfléchir à une manière de réguler les communications par courriel au sein du volet alternatif. Il n'existe pour l'instant aucune ligne directrice et le comité infolettre aimerait clarifier qui peut utiliser les listes de courriel des parents et à quelles fins. Les membres du conseil pensent qu'il est nécessaire d'établir un cadre rapidement.

### **RÉSOLUTION CÉt-03-06-19 : Réflexion sur la régulation des communications**

Il est proposé par Marie-Eve Brouard que le CÉ mandate le sous-comité Infolettre afin qu'il se penche cet été sur les questions de l'accès aux listes de courriels des parents et de la diffusion de l'information par le biais de ces listes et propose que la question soit abordée en priorité par le CÉ en début d'année prochaine à la suite de ces réflexions.

Appuyée par Catherine St-Pierre

Adopté à l'unanimité

Lys C. Jutras soulève que, par ailleurs, le service de garde n'est pas suffisamment informé des activités dans l'école qui ont un impact sur les éducatrices. Ce sujet devra être abordé en équipe-école l'an prochain.

## **13. Modification à la liste de fournitures scolaires des 3-4-5 (volet alternatif)**

Un item a été modifié par rapport à la liste précédemment adoptée.

Marie-Eve Brouard propose l'adoption de la modification

Appuyée par Maude Nepveu-Villeneuve

Adopté à l'unanimité

**14. Parole aux membres du CÉ**

Personne ne demande la parole.

**15. Varia**

Aucun point ajouté en varia.

**15. Levée de la réunion : 20h53**

---

**Résolutions adoptées lors de la rencontre du 12 juin 2019**  
**Extrait du procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Gadbois**

**RÉSOLUTION CÉt-01-06-19 : Transfert du fonds 9 au fonds 4**

Il est proposé par Marie-Eve Brouard de transférer l'argent du fonds 9 au fonds 4 et de conserver le fonds d'embellissement de la cour d'école en vue d'une utilisation future.

Appuyée par Marie-Eve Deguire

Adopté à l'unanimité

**RÉSOLUTION CÉt-02-06-19 : Transfert du budget de formation du CÉ à la fête de fin d'année**

Marie-Eve Deguire propose de transférer le solde du budget de formation du CÉ à la fête de fin d'année, afin de renflouer la trousse à maquillage et de louer une machine à barbe à papa.

Appuyée par Geneviève Pouliot

Adopté à l'unanimité

**RÉSOLUTION CÉt-03-06-19 : Réflexion sur le régulation des communications**

Il est proposé par Marie-Eve Brouard que le CÉ mandate le sous-comité Infolettre afin qu'il se penche cet été sur les questions de l'accès aux listes de courriels des parents et de la diffusion de l'information par le biais de ces listes et propose que la question soit abordée en priorité par le CÉ en début d'année prochaine à la suite de ces réflexions.

Appuyée par Catherine St-Pierre

Adopté à l'unanimité